

## LE MOT DU MAIRE

### SOMMAIRE

Page 1

Le mot du maire

Pages 2 et 3

Travaux

Page 4

En bref  
État-civil

Chères Esvriennes, chers Esvriens,  
Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, Esvres est une commune semi-rurale semi-urbaine située au cœur de la nature du Val de l'Indre, à ce titre, il est de notre responsabilité de préserver ce lieu de vie qui nous est commun, qui nous a été transmis.

Par les fleurissements estivaux, les curages ou busages des fossés et fauchages des bords de routes, les services techniques et des espaces verts de notre commune, avec responsabilité et professionnalisme, entretiennent et embellissent les paysages de notre quotidien.

Ces travaux réguliers que nous mettons en œuvre, font partie d'un programme d'ensemble (infrastructures, voiries...) ayant pour objectif de rendre notre commune encore plus attrayante et accueillante pour celles et ceux qui y vivent mais aussi pour les Familles qui ont choisi, ou qui choisiront, Esvres pour leur projet de vie. Mais également pour ceux qui ne font que passer ou s'arrêter quelques heures.

En référence de la très forte poussée démographique qu'Esvres, comme tant d'autres dans le Val de l'Indre, a connue ces dernières années, il est de notre responsabilité d'accompagner, en cohérence et harmonie, l'évolution de notre commune.

Très sincèrement,

Votre Maire  
Jean-Christophe GASSOT



Directeur de publication  
Jean-Christophe Gassot

Crédit photos  
Objectif Images,  
André Cossé,  
Mairie d'Esvres

Conception et impression  
Imprimerie Numeriscann

Dépôt légal  
4<sup>e</sup> trimestre 2017  
Impression  
à 3.000 exemplaires  
sur papier PEFC

## PRIORITÉ À LA JEUNESSE

### Espace jeune



Les travaux de la charpente, des menuiseries extérieures et des terrasses sont terminés. Électricité, peinture et plomberie sont en cours. Livraison du chantier fin janvier.

### Parc de jeux



Esvres va prochainement se doter d'un parc de jeux.

Jeudi 23 novembre, l'architecte Sophie Deloges de Paysage Mania a présenté le projet au conseil municipal. Situé sur le plateau sportif près du skate-park et du city-park, il sera adapté aux enfants comme aux adolescents.

## VOIRIE

### 1<sup>er</sup> prix des ponts fleuris



La Société d'Horticulture de Touraine (SHOT) a remis à la commune d'Esvres le 1<sup>er</sup> prix des ponts fleuris dans la vallée de l'Indre.

### Curage des fossés



Curage des fossés et reprofilage pour certains sur 2 880 mètres linéaires. L'accotement des fossés a également été dérasé sur 400 mètres linéaires pour maintenir les profils d'écoulement des eaux pluviales.

### Busage des fossés



**GRENIER À BLÉ** - Les fossés de Champgault rue du Grenier Blé ont été busés pour la sécurité des automobilistes et des riverains.



**POULINERIES** - Recreusement et busage des fossés aux Poulineries.

### Espaces verts des entrées de bourg



Aménagement des entrées de bourg rue de Tours, D17 vers Cormery et D85 vers Saint-Branchs par le service espaces verts de la mairie.



## INFRASTRUCTURES COMMUNALES

### Groupe de travail cimetière



Nous avons créé un groupe de travail pour le cimetière d'Esvres. Il est chargé de faire le point sur les concessions et reprendre celles qui ont été abandonnées. Il examinera chaque carré pour signaler les tombes non entretenues et nécessitant un entretien et si nécessaire lancer la procédure de reprise. Il aura également comme but de retravailler complètement la signalétique, pour la moderniser et la clarifier.

Jean-Pierre Paul, adjoint en charge des affaires sociales



## BIEN VIVRE ENSEMBLE : QUELQUES RAPPELS

### Démarchage : attention aux escroqueries

Le démarchage peut parfois prendre un caractère frauduleux et délictueux. Restez vigilants.

- Installez un entrebâilleur sur votre porte
- Demandez à voir une carte professionnelle même si la personne est en uniforme. En cas de doute, appelez le service dont elle se réclame. Pour certains, toute venue doit être précédée d'un avis de passage (EDF, GDF, Compagnie des eaux...)
- Ne pas recevoir de démarcheur si l'on est seul(e)
- Ne jamais laisser le démarcheur seul dans le logement
- Ne pas se laisser abuser en signant un document dont le sens ou la portée ne semblent pas clairs. Dans le cadre du démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours (L121-25 Code de la consommation)
- Si vous pensez avoir été victime d'un abus ou d'une escroquerie, contactez immédiatement le commissariat de Police Nationale, et déposez plainte.

### Entretien des espaces publics au droit des habitations

**Rappel :** Conformément à l'arrêté municipal n° 2013-015 en date du 1<sup>er</sup> février 2013, il revient aux riverains des voies publiques, dans la limite de leur façade :

- de déneiger ou d'enlever le verglas sur les trottoirs ou l'accotement,
- de balayer, désherber, démousser, tondre le trottoir ou l'accotement,
- de s'assurer du bon écoulement des eaux dans les caniveaux ou le fossé,
- d'entretenir leur dispositif de rejet au fil d'eau du caniveau ou du fossé,
- de tailler leur haie, branches et branchages dans le strict respect de l'alignement du domaine public.

L'usage de produits phytosanitaires lors des opérations d'entretien décrites ci-dessus est strictement interdit.

### Un nouveau prêtre pour la paroisse

Jean-Jacques Adogony est devenu début octobre le nouveau curé de la paroisse Saint Brice. Il avait déjà exercé en vallée de l'Indre entre 1988 et 1989 en tant que vicaire, avant de partir pour Amboise. Il devrait officier ici pour une période de six ans, aux côtés de Joseph Vu Van Tho, prêtre coopérateur.



### État de catastrophe naturelle

La commune porte recours contre l'arrêté interministériel de non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'été 2016.

Rappel : Les habitants ayant connu des dégradations sur leur habitation au titre de la sécheresse, entre autres, peuvent s'adresser au service population de la mairie dans le cadre d'une démarche de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : Stéphanie Potier

Tél. 02 47 34 35 32

### Disparition : Marcel Genneret

Premier adjoint du maire Pierre Godel entre 1989 et 1995 puis de Michel Turco entre 1995 et 2001, Marcel Genneret nous a quittés. Cet ancien cadre bancaire né en 1923 à Romilly-sur-Seine s'était retiré ces dernières années avec sa famille dans les Alpes Maritimes. C'est à lui que l'on doit la restructuration du centre-bourg. Ses obsèques ont eu lieu au crématorium d'Esvres le 14 octobre.



## ÉTAT-CIVIL : OCTOBRE, NOVEMBRE

### Naissances

16/10/2017	LEFORT Inès
23/10/2017	HARISPE Jules
23/10/2017	GUIGNARD Anaé
27/10/2017	POUGETOUX Benjamin
27/10/2017	SOUABNI Hella
30/10/2017	MICHAU Anna
15/11/2017	VELASCO Paco

### Décès

06/11/2017	BONGUET Paulette épouse QUÉNARD
21/11/2017	CHAUDET Christine épouse BOUCHER